

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricole : 12277

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN BELAID

Dounia

Date de naissance : 1975

Halourtuel

Adresse :

Tél. : Halourtuel

Total des frais engagés : 1188,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin INCHAOUH

Cachet du médecin : Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies Respiratoires
13, Rue Air Taoujate - Casablanca
Tél. : 0522 18 08 91 0522 20 47 40

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Ben'el'Aid Dounia Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Respiration

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 21.02.2021

Le :

Dounia

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant du Paiement des Actes
02 JAN 2024 ZHMANE		30	09101851	Rachid KCHAOUH liste des Malades Infirmier Rue de la Gare - Casablanca 0522 20 47 40

JACIE SIDI ABBERRAHMANE SKIRED DU ROUKIA 15-16 Rue Kergomar Résidence Ambar - Casablanca Tél. 022 79 79 01	Date	Dr. Specia 13, Rue M. Taoufiq Montant de la Facture Tarif 05/22 48.03 c.-
	02/01/24	JACIE SIDI ABBERRAHMANE SKIRED DU ROUKIA 15-16, Rue Kergomar Résidence Ambar - Casablanca Tél. 022 79 79 01

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et de l'Agence	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Rachid INAILI Spécialiste des Maladies Respiratoires Rue Ain Taoujitate - Casablanca - 0522 48 08 94 - 0522 07 47 40</p>	29 JAN 2024	Néon Pisan	300

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine
de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

خريج كلية الطب بتولوز

الضيقه - السل - الحساسية

Melle BENBELAID Dounia

02.01.2024

35, W

1 SIPROZONE 20 MG

102,60 2 le matin, pendant 5 jours.

2 AERIUS 5 mg cp pellic : B/30

251, W 1 le soir, pendant 30 jours.

3 FOSTER SPRAY

Inhaler 2 bouffées le matin et le soir, pendant 1 semaine. PUIS 1 BOUFFEE 2 FC
PAR JOUR PDT 1 MOIS

29,70 x 2 4 ZITHROMAX 500

1cp/j pdt 1j puis prendre 1/2 comprimé par jour, pendant 6 jours.

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires

13, Rue Ain Taoujtat - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 / 0522 20 47 40

BADR SKIRETA, Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca
15 - 16, Rue Kergomar
Résidence Ambar, Casablanca
Tél. 022 79 79 01

زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain taoujtat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

Tél.: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40 الهاتف:



زيثرومакс

أزيثروميسين



3 أقراص مغلفة / 500 مع

ZITHROMAX® 500 mg

3 comprimés



6 118000 250500

79,70

UT.AV. : 01 2025

P.P.V.

79 70

LOT N° : GX4423



زيثرومакс

أزيثروميسين



3 أقراص مغلفة / 500 مع

ZITHROMAX® 500 mg

3 comprimés



6 118000 250500

79,70

UT.AV. : 01 2025

P.P.V.

79 70

LOT N° : GX4423

**Foster 100/6µg, solution pour
inhalation en flacon pressurisé**

**Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem**

PPV : 291DH00

Ne pas dépasser la dose prescrite

| احترم المقدارات المحددة

Unique

T

ste ()

1

Dr. Rachid INCHAOUH

SPECIALISTE DES MALADIES

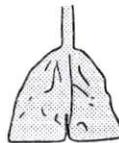
RESPIRATOIRES

Diplômé de la Faculté de

médecine de TOULOUSE

Asthme, Tuberculose, Allergies

respiratoires, Endoscopie, Spirométrie



الدكتور رشيد انشاروه

اختصاصي في امراض الجهاز

التنفسي

خريج كلية الطب

بتولوز

الصبيحة، السل، الحساسية

Casablanca, le

02 JAN 2021

NOTE D'HONORAIRES

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations à

M

Ben El Aid Dania

Et vous adresse selon l'usage, ma note d'honoraires

Soit la somme de :

300,00 DHS
pour M. Ben El Aid DHS.

SIGNATURE

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Aïn TAOUJTATE - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

13 زنقة عين توجطات - اقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء

13, Rue Aïn TAOUJTATE - Résidence Ilias - 1er Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

المحمول : GSM: 061.15.03.63: الهاتف : Tel : 022.48.08.94